



Le RIFSEEP, on n'en veut toujours pas !



Lundi 10 avril, à quelques jours du premier tour des élections, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a convoqué un comité technique (CTMESR) pour tenter d'imposer à toute force la mise en place du RIFSEEP dans les organismes et les universités...

Le RIFSEEP est une prime qui dépend de la fonction exercée et non du grade de l'agent ; il va permettre une explosion des inégalités : l'éventail des primes serait porté de 1 à 10 pour les adjoints techniques, de 1 à 14 pour les ingénieurs de recherche. Sa mise en place aboutirait inévitablement à la mise en concurrence des agents dans les équipes et à la rupture de l'égalité de traitement des agents d'un même grade, principe fort du Statut Général des fonctionnaires. Distribué à la discrétion d'une hiérarchie managériale, il accélérerait le démantèlement des collectifs de travail. Attribué dans la plupart des cas à enveloppe constante, ce sont les collègues et l'emploi qui paieraient pour les quelques-uns voyant leurs revenus augmentés. Contrairement à la PPRS, le RIFSEEP n'est pas indexé sur le point d'indice.

De plus, dans notre ministère, ce dispositif ne s'accompagnerait même pas d'une harmonisation, c'est-à-dire d'un alignement des montants de référence versés aux Ingénieurs et Techniciens (IT) des EPST sur ceux, plus élevés, versés aux Ingénieurs et Techniciens (ITRF) des Universités.

Nous réaffirmons notre refus du RIFSEEP, rejeté par les personnels, avec des mobilisations importantes à l'INRA, et qui hérisse même la hiérarchie intermédiaire consciente des dangers induits d'explosion du travail collectif dans les équipes.

Tout comme la PEDR pour les corps de chercheurs, il s'agit d'un système d'individualisation et de mise en concurrence qui creuse les inégalités de rémunérations !

Pour autant, nos rémunérations doivent être largement augmentées. Cette augmentation doit passer par une réelle revalorisation de nos traitements indiciaires et par un alignement de nos régimes indemnitaires au niveau de celui des autres ministères de la Fonction publique d'Etat pour toutes les catégories de personnels, techniques administratifs et chercheurs. Cela doit bien évidemment être financé par l'augmentation correspondante de la dotation de l'Etat.

Nos organisations appellent les personnels à se mobiliser une nouvelle fois ce 10 avril car seule cette mobilisation sera à même de faire reculer le Ministère. Nous invitons les personnels INRA à faire grève et à participer à la manifestation nationale et aux rassemblements locaux.

Un appel unitaire est en cours de finalisation à l'échelon de l'ESR.

**MOBILISATION POUR L'EXEMPTION DU RIFSEEP
des personnels Recherche et Enseignement Supérieur
et POUR L'AMELIORATION IMMEDIATE DE NOS REMUNERATIONS
SANS LIEN AVEC LES FONCTIONS
GREVE ET RASSEMBLEMENT DEVANT LE COMITE TECHNIQUE
MINISTERIEL**

LUNDI 10 AVRIL à 13 heures

72 Rue Régnault, Paris, (M° porte d'Ivry ou Olympiades)

Contact Syndicats INRA :

CGT cgt@inra.fr

Intranet : <https://intranet.inra.fr/cgt/>

Internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

SUD contactinra@sud-recherche.org

Intranet : <https://intranet.inra.fr/sud-inra/>

Internet : <http://www.sud-recherche.org>